

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 29 octobre 2015 à 9 h 30 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil, par téléphone ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal
M. Gilles Deguire, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny, par téléphone ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzi, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE15-210 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE 14 OCTOBRE 2015

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 14 octobre 2015.

CE15-211 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE TRAVAIL D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu de renouveler le contrat de travail de M. Jean-Michel Boisvert, en qualité de conseiller en recherche pour une durée de cinq ans du 28 novembre 2015 au 27 novembre 2020, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, sous réserve de la restructuration du régime de retraite à effectuer en vertu de la Loi favorisant la santé financière des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE15-212 DÉCLARATION DE MONTRÉAL SUR LES AIRES MÉTROPOLITAINES

Il est résolu

De prendre acte de la *Déclaration de Montréal sur les aires métropolitaines* et d'autoriser le directeur général à entreprendre le suivi nécessaire pour qu'elle soit prise en compte dans le Nouvel Agenda Urbain qui sera adopté lors de la Conférence Habitat III qui se tiendra à Quito en 2016 par la mise en place d'un comité de suivi tel que prévu à la déclaration ;

.../2



CE15-212
suite

De désigner M. Normand Dyotte, membre du Comité exécutif, pour représenter la Communauté à la *Conférence thématique de Cuenca sur les villes intermédiaires* qui se tiendra à Cuenca en Équateur, du 9 au 11 novembre 2015 et d'autoriser le remboursement de ses dépenses de transport, de séjour et de représentation pour un montant maximal de cinq mille cinq cents dollars (5 500 \$) taxes non comprises.

CE15-213

GRUPE DE TRAVAIL MÉTROPOLITAIN EN SÉCURITÉ CIVILE

Il est résolu de prendre acte de la formation du groupe de travail métropolitain en sécurité civile composé d'experts techniques représentant les municipalités des cinq secteurs géographiques du territoire de la Communauté.

CE15-214

GRAPPE MÉTROPOLITAINE DE L'AÉROSPATIALE

Il est résolu de modifier la convention conclue avec Aéro Montréal concernant la grappe métropolitaine de l'aérospatiale, approuvée par la résolution numéro CE15-119, afin de majorer de trente-cinq mille dollars (35 000 \$) le montant de la contribution financière de la Communauté pour l'année 2015 et d'autoriser le directeur général à signer tout document requis à cet effet.

CE15-215

CONTRIBUTION POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AIR

Il est résolu d'autoriser le versement à la Ville de Montréal d'une somme de trois millions cent cinquante mille dollars (3 150 000 \$) pour l'application, durant l'année 2014, du règlement sur l'assainissement de l'atmosphère, à même la subvention reçue du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques à cette fin.

CE15-216

MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR L'ÉTABLISSEMENT DES QUOTES-PARTS

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le Règlement modifiant le Règlement numéro 2001-1 sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE15-217

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNAUTÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le budget de la Communauté pour l'exercice financier 2016 au montant de cent vingt-six millions quatre-vingt-un mille trois cents dollars (126 081 300 \$), joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.



CE15-218 PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

Il est résolu de demander au directeur général

De présenter au Comité exécutif une projection quinquennale de l'évolution du budget de la Communauté en vue de l'élaboration des prévisions budgétaires des exercices 2017 et suivants ;

De déposer au Comité exécutif, trois fois par année, un rapport évolutif de la situation budgétaire de l'exercice en cours à compter de l'exercice 2016.

CE15-219 MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de confier à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le mandat d'étudier le dossier du financement des équipements métropolitains, en prenant en considération les dispositions de la loi à ce sujet, et de soumettre ses recommandations au Comité exécutif.

CE15-220 ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 30 SEPTEMBRE AU 20 OCTOBRE 2015

Il est résolu de prendre acte de la liste des engagements contractés par le directeur général pour la période du 30 septembre au 20 octobre 2015.

CE15-221 MODIFICATION DU PROGRAMME DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-SAINT-HILAIRE

Il est résolu de recommander au Conseil de modifier le *Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire* en remplaçant le document énonçant ce programme joint à la résolution numéro CC15-027 par le document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE15-222 PROJET D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE À VARENNES

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour le projet d'aménagement d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire, le projet d'aménagement cyclable du segment J-a6-56 présenté par la Municipalité de Varennes, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'autoriser le financement du projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de deux millions deux cent quinze mille huit cent vingt-huit dollars et quarante cents (2 215 828,40 \$) incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec, selon les termes du programme ;

.../4



CE15-222 D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à
suite cette fin.

CE15-223 PROJET DES TROIS ÎLES DE LA RIVIÈRE DES MILLE-ÎLES

Il est résolu de donner un accord de principe pour que l'acquisition à des fins de conservation des îles Saint-Joseph, Saint-Pierre et aux Vaches à Laval, prévue dans l'*Entente pour le financement des projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*, se fasse dans le cadre du *Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue* par l'entremise d'une contribution financière tripartite équivalente du gouvernement du Québec, de la Communauté et de la Ville de Laval qui respecte le budget préalablement convenu entre les parties, conditionnellement à l'approbation des sommes nécessaires par le Conseil.

CE15-224 GRILLE TARIFAIRE 2016 DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE
MONTREAL

Il est résolu de recommander au Conseil de ne pas désavouer la grille tarifaire des titres de transport métropolitain pour l'année 2016 adoptée par le conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport par la résolution numéro 15-CA(AMT)-070.

CE15-225 ORDRES DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 NOVEMBRE 2015

Il est résolu d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du Conseil du 12 novembre 2015 concernant le budget et d'approuver l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du Conseil tenue à la même date.

CE15-226 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 16 NOVEMBRE
2015

Il est résolu d'autoriser la convocation d'une séance extraordinaire du Comité exécutif tenue par conférence téléphonique le lundi 16 novembre 2015 à 15h30.

CE15-227 PRIX JEAN-PAUL-L'ALLIER

Il est résolu de féliciter M. Alan DeSousa, membre du Comité exécutif, qui s'est vu décerner le prix Jean-Paul-L'Allier 2015 par l'Ordre des urbanistes du Québec pour souligner sa vision, son leadership et ses réalisations en urbanisme et en aménagement du territoire.



DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Copie d'une lettre adressée au ministre responsable de la région de Montréal, M. Robert Poëti, par le maire de la Ville de Mirabel, M. Jean Bouchard, concernant l'implantation d'une gare de train de banlieue à Mirabel.
- Résolution 2015-09-265 de la MRC de Marguerite-D'Youville concernant le projet de loi en matière de lobbyisme.

Oléoducs

- Résolution 2015-195 de la MRC de Deux-Montagnes.
- Résolution 365-10-2015 de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.
- Résolution 15-10-160 de la Municipalité de Pointe Calumet.
- Résolution 2015-494 de la Ville de Sainte-Thérèse.
- Copie de la lettre du 2 octobre 2015 de Enbridge au préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, M. Jean Lalonde.

Demande de modification de la Loi de protection du territoire et des activités agricoles

- Résolution 2015-10-285 de la Ville de Mercier.
- Résolution 270-10-15 de la Municipalité de Saint-Amable.
- Résolution 15-10-264 de la Ville de Richelieu.
- Résolution 2015-493 de la Ville de Sainte-Thérèse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 25.

Les résolutions numéros CE15-210 à CE15-227 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire